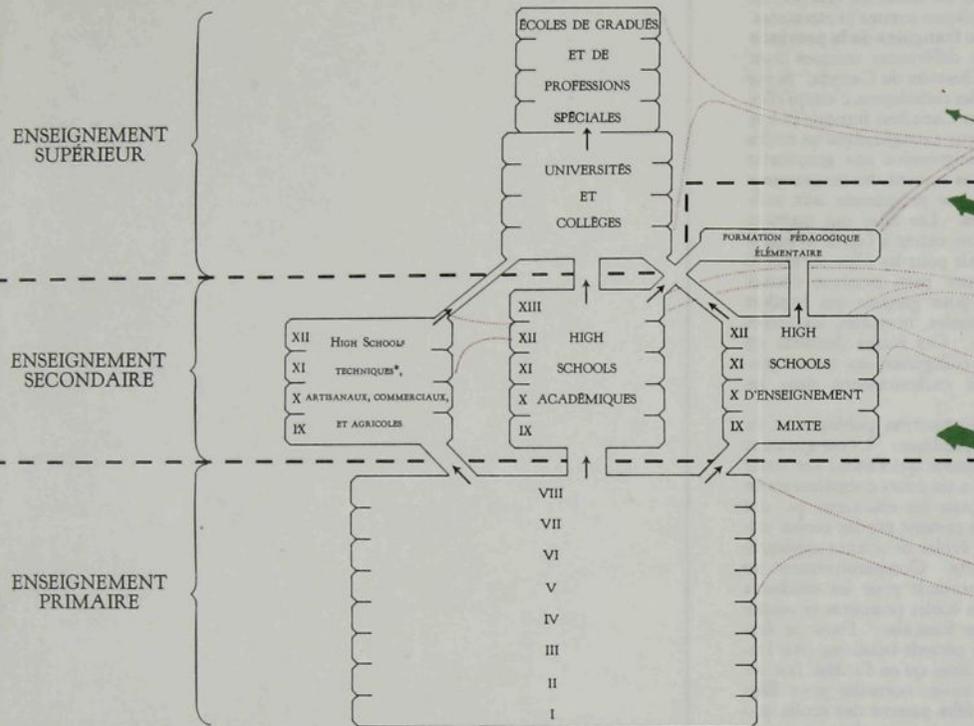


GRADATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DES PROVINCES DE LANGUE ANGLAISE



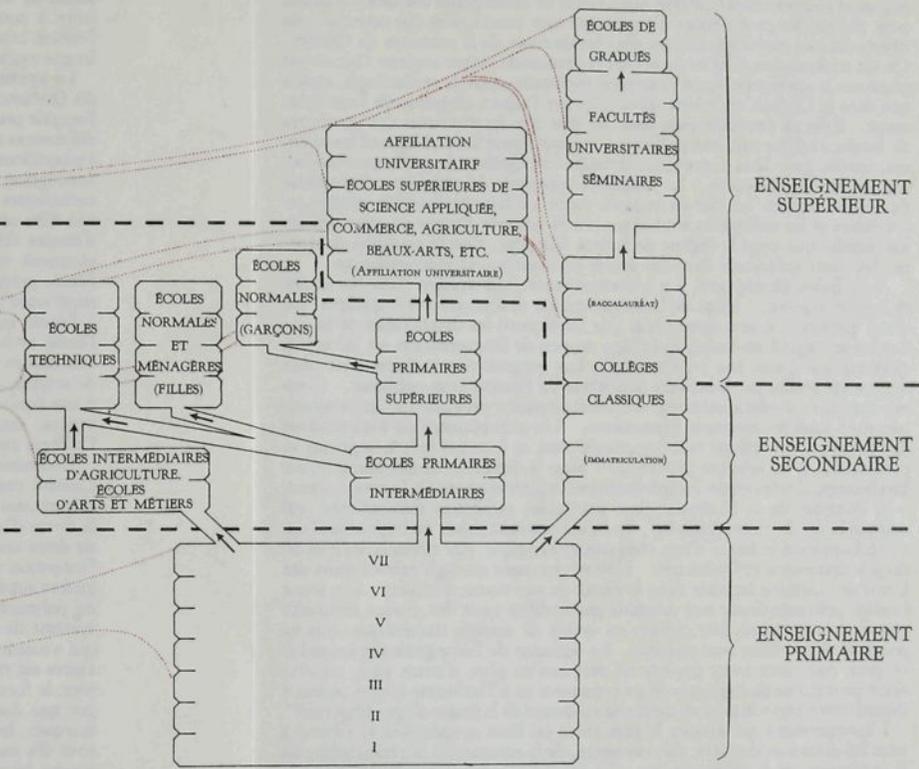
*L'Ontario compte des instituts techniques et polytechniques avancés spécialement organisés, à temps continu et discontinu, auxquels les élèves accèdent normalement après la 12^e année pour attendre l'échelon supérieur de techniciens après quelques années de formation spéciale.

ACCÈS AUX EMPLOIS

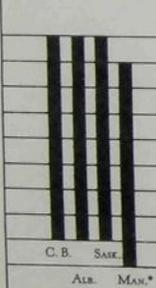
Nota.—Le mouvement proportionnel approximatif des élèves, des systèmes d'enseignement aux emplois et vice versa, est indiqué par l'épaisseur des flèches rouges et vertes.



GRADATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DU SYSTÈME DE LANGUE FRANÇAISE



AGE DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE OBLIGATOIRE



*Winnipeg: 6-15 ans.

EN VERTU de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, l'enseignement au Canada relève des gouvernements provinciaux. Il se répartit en deux systèmes nettement définis: 1^o le système des provinces de langue anglaise; et 2^o le système de langue française de la province de Québec.

Les graphiques ci-dessus décrivent ces deux systèmes et indiquent les différents stades d'avancement depuis les premières années des écoles publiques élémentaires jusqu'à l'échelon universitaire le plus élevé. Sans doute est-il pratiquement impossible de préciser sous une forme graphique les différences qui existent entre les systèmes de chaque province. L'objet de ces graphiques est donc de ramener ces systèmes à une norme générale. Les lignes pointillées grasses tirées horizontalement à travers les graphiques indiquent respectivement les échelons de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, tandis que le panneau rouge du centre, bordé de flèches directrices, indique les stades où, normalement, on accède aux emplois et aux professions.

Le prestige croissant des cours du soir pour les adultes est un indice des progrès de l'enseignement dans toutes les provinces. Une grande variété de sujets sont enseignés, tant culturels que pratiques, et les honoraires exigés sont modiques. Les services de moniteurs spécialisés dans une grande variété de sujets sont retenus et, généralement parlant, les cours sont donnés dans les maisons d'enseignement secondaire (écoles techniques, high schools ou maisons d'enseignement secondaire). Ce mouvement est indiqué dans les graphiques par les flèches de retour (vertes) qui sont projetées du panneau central aux écoles d'enseignement secondaire.

Le système de langue anglaise.—Ce système est commun à huit des neuf régions organisées en provinces de même qu'aux écoles de langue anglaise de la province de Québec. Chacune de ces régions a établi des cours uniformes d'enseignement élémentaire, supérieur et universitaire et un étudiant peut passer d'une province à une autre avec la quasi-certitude qu'il pourra

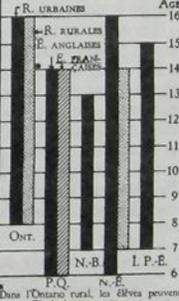
poursuivre ses études sans trop de difficulté. Une des réalisations récentes dans le domaine des écoles urbaines a été la création de jardins d'enfants préparatoires à la 1^{re} année. Ils constituent une initiation admirable au travail des écoles publiques élémentaires. Plusieurs provinces de langue anglaise ont organisé des écoles de langue française afin de répondre aux besoins de l'élément francophone parmi leur population. Par exemple, dans l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, des écoles anglaises et françaises sont établies sous le même système général.

Sur papier, le graphique des provinces de langue anglaise est en apparence bien moins complexe à l'échelon secondaire que celui qui décrit le régime d'enseignement dans la province française de Québec. En réalité, le contraste n'est pas aussi

(AU VERSO)

*Le high school d'enseignement mixte, ainsi que son nom l'indique, vise à donner, sous un même toit, des cours d'études variés parmi lesquels l'étudiant peut choisir l'agriculture, les arts, l'économie domestique ou les métiers, ou une combinaison de ceux-ci.
 †Dans certaines provinces, les diplômés des high schools techniques peuvent passer à l'école normale où ils se forment comme moniteurs.

AGE DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE OBLIGATOIRE



Dans l'Ontario rural, les élèves quittent l'école à 14 ans s'ils sont requis à la maison.